



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

CAMPAGNE ELECTORALE – MODE DE SCRUTIN

Campagne électorale

En application de l'article 10 des Statuts, une campagne électorale est organisée dans le cadre de l'élection des membres du Comité Directeur et du Président.

La campagne est ouverte dès la publication des listes admises à participer au scrutin par la Commission Électorale Régionale, jusqu'à la **veille de l'ouverture du scrutin minuit**.

Mode de scrutin

Conformément aux articles 15, 10 et 21 des Statuts :

Le Comité Directeur est élu au scrutin de liste majoritaire à un tour.

Les électeurs auront alors le choix entre voter pour l'une des listes admises à se présenter et s'abstenir.

A l'issue du scrutin, la totalité des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête.

La personne figurant en première position sur la liste arrivée en tête devient présidente du Comité Régional Île-de-France de la Fédération Française de Gymnastique

CONDITIONS DE VALIDITE DES LISTES ET D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS

DEPOT DES LISTES

Conditions de validité des listes

En application des articles 9 des Statuts et 3-F et 4-A du Règlement Intérieur, pour pouvoir être admise à participer au scrutin :

1. Chaque liste doit être complète et comporter 30 noms.
2. Parmi ces 30 noms, doivent figurer et être identifiés comme tels :
 - Un médecin
 - Un Délégué Technique Général régional
 - Un représentant technique régional gymnastique artistique masculine
 - Un représentant technique régional gymnastique artistique féminine
 - Un représentant technique régional gymnastique rythmique
 - Un représentant technique régional trampoline/tumbling
 - Un représentant technique régional gymnastique aérobic
 - Un représentant technique régional gymnastique acrobatique
 - Un représentant technique régional TeamGym
 - Un représentant technique régional GPT
 - Un représentant technique régional Parkour
3. La liste doit comporter autant de candidats masculins (15) que de candidates féminines (15).
4. La liste doit comporter, à la suite du dernier titulaire de la liste, le nom de deux suppléants, un homme et une femme.
5. La liste doit être accompagnée :
 - a. D'un projet pour le Comité Régional et la durée du mandat.
 - b. D'un document signé de chaque candidat de la liste, confirmant son appartenance à ladite liste, et la fiche d'identité dûment renseignée. Les modèles sont joints ci-après.
6. Il appartient à la Commission Électorale Régionale d'examiner la recevabilité des listes. En application de l'article 22 des Statuts, la commission notifie, dans les 5 jours suivant la date de dépôt des listes, à la personne placée en tête de chaque liste ou à tout autre candidat désigné par elle, les éventuelles causes d'irrecevabilité qu'elle aura identifiées. À compter de cette notification, les listes pourront être modifiées dans un délai de 5 jours.

Conditions d'éligibilité des candidats

Articles 10 des Statuts 4-B du Règlement Intérieur

- Pour être éligible au Comité Directeur, tout candidat figurant sur une liste doit :
 - Être licencié à la Fédération lors des saisons 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et être licencié pour la saison 2024/2025 au plus tard le **2 janvier 2025**,
 - Au titre d'une association affiliée au comité régional,
 - Au titre d'une licence individuelle. Dans ce cas, il doit résider dans le ressort territorial du comité régional.
 - Avoir 18 ans révolus, au plus tard le **2 janvier 2025**.
- Ne peuvent être élues au Comité Directeur :
 1. Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
 2. Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
 3. Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.
- Ne peuvent se présenter au Comité Directeur :
 - Les salariés du Comité Régional, titulaires d'un contrat de travail pour des missions autres que ponctuelles au jour du dépôt des listes,
 - Les cadres techniques sportifs placés auprès de la Fédération par l'État, dans le ressort territorial du Comité Régional.
- Les candidats au titre de la catégorie de médecin doivent être titulaires d'un diplôme de docteur en médecine reconnu en France.
- Les membres sortants du Comité Directeur sont rééligibles.
- Chaque candidat ne peut figurer que sur une seule liste.
- Chaque candidat doit remplir les conditions d'éligibilité le jour de la date limite du dépôt des listes soit **3 janvier 2025**.



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

Dépôt des listes

La date limite du dépôt des listes est fixée au **3 janvier 2025**, cachet de la poste faisant foi.
Chaque liste doit être envoyée à l'adresse suivante :

Comité Régional Île-de-France de Gymnastique

Commission Électorale

1 Allée Scheurer Kestner

92150 SURESNES



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

Attestation d'appartenance à une liste

Je soussigné (e)

atteste me présenter au Comité Directeur **du Comité Régional Île-de-France de Gymnastique** lors de l'élection qui aura lieu le **jeudi 13 février 2025**.

J'atteste appartenir à la liste,

conduite par

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues aux articles 10 des Statuts et 4-B du Règlement Intérieur.

Fait à le

Signature :



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

Attestation d'appartenance à une liste

POUR LES CANDIDATS AU TITRE DU POSTE DE MEDECIN

e soussigné (e)..... ,

atteste me présenter au Comité Directeur **du Comité Régional Ile-de-France de Gymnastique** lors de l'élection qui aura lieu le **jeudi 13 février 2025**.

J'atteste appartenir à la liste..... ,

conduite par

Je me présente au titre de la **catégorie de médecin**.

J'atteste sur l'honneur être détenteur d'un diplôme de docteur en médecine reconnu en France.

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues aux articles 10 des Statuts et 4-B du Règlement Intérieur.

Fait à le

Signature :



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

Attestation d'appartenance à une liste

POUR LES CANDIDATS AU TITRE DE REPRESENTANT TECHNIQUE REGIONAL D'UNE DISCIPLINE

Je soussigné (e) ,
atteste me présenter au Comité Directeur **du Comité Régional Île-de-France de
Gymnastique** lors de l'élection qui aura lieu le **jeudi 13 février 2025**.

J'atteste appartenir à la liste ,
conduite par

Je me présente au titre de la catégorie de **représentant technique régional pour la
discipline** : (nom de la discipline).

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues aux articles 10 des Statuts
et 4-B du Règlement Intérieur.

Fait à le

Signature :



Comité Régional
Île-de-France

ÉLECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024 – 2028

Du jeudi 6 au jeudi 13 février 2025

Attestation d'appartenance à une liste

POUR LES CANDIDATS AU TITRE DE DELEGUE TECHNIQUE GENERAL REGIONAL

Je soussigné (e) ,
atteste me présenter au Comité Directeur **du Comité Régional Île-de-France de Gymnastique** lors de l'élection qui aura lieu le **jeudi 13 février 2025**.

J'atteste appartenir à la liste ,
conduite par

Je me présente au titre de la catégorie de **Délégué Technique Général Régional**.

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues aux articles 10 des Statuts et 4-B du Règlement Intérieur.

Fait à le

Signature :

Fiche d'identité

Liste (préciser le nom de la liste)

Nom Prénom

Date de naissance

Nationalité

Lieu de naissance

Adresse postale complète.....

.....

N° de portable

Adresse mail préférentielle

Club FFGym initial

Club FFGym actuel

N° de licence

Comité départemental

Comité régional.....

Formation

Profession

Expériences techniques ou électives au sein :

- D'un club.....
- D'un comité.....
- D'une autre structure fédérale.....

Autres expériences notables

.....

Je déclare

- Avoir été licencié(e) lors des saisons 2021/2022 - 2022/2023 - 2023/2024, au titre d'une association affiliée au comité régional ou au titre d'une licence individuelle.
- Ne pas avoir été condamné(e) à une peine faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales
- N'avoir fait l'objet d'aucune sanction d'inéligibilité à temps pour manquement graves aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif

Je m'engage

- À me licencier pour la saison 2024/2025 au plus tard le 2 janvier 2025

Fait à....., le Signature :